

A RIVIERA CLASSIC
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 360 STRADA DI PURETTA DI CIACCONU
20137 LECCI

En cours de constitution

ETAT DES SOUSCRIPTIONS ET DES VERSEMENTS

Le présent état qui constate la souscription de CINQ CENTS (500) actions de la Société A RIVIERA CLASSIC, ainsi que le versement de la somme de DIX MILLE EUROS (10 000 €) correspondant à la totalité du nominal desdites actions, est certifié exact, sincère et véritable par les associés fondateurs.

Identité ou désignation des Souscripteurs	Nombre d'actions souscrites	Montant des souscriptions	Montant des versements effectués
La société A RIVIERA	500	10 000 €	10 000 €
Total	500	10 000 €	10 000 €

Vincent TOURNEUR

SIGNATURE ELECTRONIQUE

Les Parties conviennent que la présente est signée sur support électronique au moyen d'un procédé de « signature électronique avancée » conformément à la réglementation européenne et française en vigueur, en particulier le Règlement (UE) n°910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 et les articles 1367 et suivants du Code civil.

A cet effet, les Parties ont décidé d'utiliser la technologie de signature électronique sur la plateforme du Conseil National des Barreaux (CNB). Les Parties décident chacune :

- que la signature électronique apposée sur la présente a la même valeur juridique que sa signature manuscrite et,
- (ii) que les moyens techniques mis en oeuvre dans le cadre de cette signature confèrent date certaine à la présente.

En outre, les Parties s'engagent à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante des éléments de la présente sur le fondement de sa nature électronique et des données d'horodatage des présentes, et acceptent la production, à titre de preuve, de tous les éléments d'identification utilisés pour les besoins de la signature électronique, du certificat d'authentification afférent à la présente ainsi que des modalités techniques de réalisation de la signature électronique.

Enfin, les Parties prennent acte chacune et en tant que de besoin que :

- (i) au titre de l'article 1375, alinéa 4 du Code civil, l'exigence d'une pluralité d'originaux imposée par l'article 1375, alinéa 1er du Code civil est réputée satisfaite à l'égard de la présente signée sous forme électronique conformément aux articles 1367 et suivants du Code civil et au décret d'application n°2017-1416 du 28 septembre 2017 et,
- (ii) le procédé de signature électronique susvisé et utilisé pour signer la présente sur support électronique permet à chacun de disposer d'un exemplaire de la présente sur support durable ou d'y avoir accès.

Les Parties reconnaissent par ailleurs que la solution de signature électronique correspond à un degré suffisant de fiabilité pour identifier les signataires et pour garantir le lien entre leur signature et la présente.

Document signé : LISTE DES SOUSCRIPTEURS_A-118990-0107.pdf

Nombre de pages du document : 2 **Signatures :** 1

Réf: A-118990-0107

Emetteur :

Aymeric LANIER

a.lanier@nicolfideurope.com

Signé par	Signature
Pierre Tourneur (Représentant de A rивiera)	

Document signé électroniquement, par l'application "e-Actes sous signature privée"